



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 1

☒ ORDINAIRE

☐ EXTRAORDINAIRE

Mardi 30 septembre 2026 à 17 h 30,
Salle des conseils

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 18

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance :



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de
Coubertin
33260 La Teste de Buch

Téléphone :
05.57.52.55.20
Mèl :
[ce.0330129L@ac-
bordeaux.fr](mailto:ce.0330129L@ac-bordeaux.fr)

La Principale

La Principale

à

Mesdames, Messieurs les membres
du conseil d'administration

Objet : Conseil d'administration N°1 - Convocation

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira en séance ordinaire le :

**Mardi 29 septembre 2026
à 17h30,
en salle des conseils**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire
représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ Affaires relatives au conseil d'administration

- ✉ Approbation du PV du CA du 23 juin 2026

2/ Affaires relatives au fonctionnement de l'établissement

- ✉ Elections des représentants des parents d'élèves : Pronote

3/ Affaires relatives aux actes budgétaires et financiers

- ✉ Décision budgétaire modificative – pour info
- ✉ Voyages :
 - Pyrénées : report de la date
 - Rome : 2027
 - Provence : 2027
- ✉ Info travaux
- ✉ Conventions :
 - Action de prévention des ruptures scolaire (MDLS)
 - Chantier Sonore
 - L'entrepot(e)s

4/ Affaires relatives à l'action éducative

- ✉ Bilan de fonctionnement pédagogique 2026-2027
- ✉ Les emplois du temps et le début d'année
- ✉ Constat de rentrée 2026
- ✉ Attribution des IMP, pacte, HSE devoirs faits, Pass culture
- ✉ Projet d'établissement : méthodologie
- ✉ Expérimentation LISA / Projet ICAPS / Projet Risk Co Tour

5/ Questions diverses

A déposer par voie numérique exclusivement à l'adresse ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus
tard le **lundi 28 septembre à 17 heures**.

*Si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **lundi 6 octobre 2026 à 17h30** et délibérerait
valablement quel que soit le nombre des membres présents.*

Cordialement.

Isabelle SÉRÉ,
Principale



Le quorum étant atteint (18 présents), Mme La principale ouvre la séance à 17h40 et présente l'ordre du jour.

1/ AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(Vote) 1.1 – Approbation des PV du CA du 23 juin 2026.

Mme la principale demande s'il y a des questions, des précisions, des amendements à apporter au procès-verbal. Aucune demande n'est faite. Le PV du CA du 23 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(Vote) 2.1 – Elections des représentants des parents d'élèves 2026

Les élections se dérouleront le vendredi 09 octobre 2026.

Nous sommes en attente de la liste des représentants des parents d'élèves. Ceux-ci voteront cette année sur Pronote, et non Balotilo comme l'an dernier.

Pronote n'est toutefois pas agréée pour l'élection des personnels enseignants, AED, AESH et documentaliste. Ceux-ci continueront à voter en papier.

Les personnels ATSS pourront voter sur Pronote.

Les votes sur Pronote seront ouverts pendant 5 jours.

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

(Info) 3.1 – Décision budgétaire modificative pour information

Exercice 2026 : Ouverture d'un montant de 5 250.00 € concernant la subvention DSM SRH

Ouverture d'un montant de 16 936.45 concernant le voyage au Ski 2027 voté en CA du 23/06/2026 afin de recevoir les recettes et de payer le voyageur.

Exercice 2026 : Ouverture d'un montant de 1111.67 € de la taxe d'apprentissage

(Vote) 3.2 – Voyages :

- **Pyrénées : report de la date en juin 2027**
- **Rome : du 14 au 20 mars 2027 pour 55 élèves latinistes de 4^{ème} et de 3^{ème} et quelques élèves de 3^{ème} méritants**

Les élèves resteront 5 jours sur place et auront 24h de bus aller + retour

Il est demandé au Conseil d'administration

- D'adopter le budget du voyage
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 495.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE d'un montant de 1320.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE Chocolatine d'un montant de 2100.00 €
- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie de 1200.00 €

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

- **Futuroscope : sortie du 2 avril 2027 pour 70 élèves de 4ème dont les ULIS**

Les classes choisies seront celles qui se situent la mieux dans l'organisation scolaire.

Il est demandé au Conseil d'administration

- D'adopter le budget du voyage
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 40.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE d'un montant de 140.00 €
- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie de 300.00 €

Mme Lamare parent d'élève, remonte le fait que dans les classes de 4^{ème} lorsqu'il y a des élèves perturbateurs lors de la semaine de l'organisation scolaire, certaines classes sont « mal placées », ce qui pénalise les bons élèves qui sont réguliers toute l'année dans les résultats et l'investissement.

Réflexion sur le fait de comptabiliser les « encouragements » et les observations positives, d'où l'importance du collectif.

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
--------------	----------	---------------	-----------

- **Provence : du 10 au 14 mai 2027 pour 55 élèves de 6^{ème} (6A et 6F)**

Les élèves seront logés à Vaison la Romaine et visiteront :

- Les Ruines Romaines
- Nîmes
- Arles
- Orange

Il est demandé au Conseil d'administration

- D'adopter le budget du voyage
- De donner son accord pour le montant de la participation des familles de 339.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE d'un montant de 896.00 €
- De donner son accord pour encaisser le don du FSE Chocolatine d'un montant de 817.84 €
- De donner son accord pour encaisser la subvention de la Mairie de 1000.00 €

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
--------------	----------	---------------	-----------

(Info) **3.3 – Info travaux**

Mme la Secrétaire générale informe les membres du conseil d'administration qu'en raison de la situation financière de la collectivité, le conseil départemental a décidé de ne pas programmer d'opérations de maintenance en investissement dans les collèges sur l'année 2026. Cela signifie que les opérations et travaux de maintenance en investissement, parfois prévus de longue date et devant se dérouler dans les prochains mois n'auront pas lieu.

(Vote) **3.4 – Conventions**

- **Action de prévention des ruptures scolaires (MDLS)**

Mme la Secrétaire générale demande aux membres du Conseil d'administration de donner l'accord à la cheffe d'établissement afin de signer le protocole d'accord dans le cadre des actions de prévention des ruptures scolaires avec l'établissement support du pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire le lycée de la Mer de Gujan Mestras.

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
--------------	----------	---------------	-----------

- **Chantier Sonore**

Mme la Secrétaire générale demande aux membres du Conseil d'administration de donner l'accord à la cheffe d'établissement pour signer la convention de partenariat avec Chantier Sonore

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

- **L'entrepot(e)s**

La convention présentée est en cours de rédaction et sera présentée au conseil municipal du 16 novembre 2026, Cependant, je vous présente la convention afin d'autoriser la cheffe d'établissement à signer ladite convention de partenariat avec la Mairie pour tout ce qui concerne les actions en lien avec le service culture, le service des sports, le service Éducation/jeunesse.

Adopté par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

- **Sortie d'inventaire du CDI**

La cheffe d'établissement demande l'accord aux membres du conseil d'administration pour sortir de l'inventaire de la documentation obsolète. Les livres concernant Victor Hugo et Racine vont en Flexi perm et les ouvrage de YAB sont dans le bureau de la principale.

La liste des ouvrages est envoyée aux enseignants, et le cette sortie sera présenté pour vote au prochain CA.

4/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATIVE :

(Info) 4.1 – Bilan de fonctionnement pédagogique 2025-2026

Cf. document joint.

Les parents d'élèves se questionnent sur « t'as pas 10/20, tu as une retenue ». Est-ce légal ?

Mme la principale répond que ceci ne s'est pas encore présenté.

Départ de M. LAURENT à 19h40 : 17 votants

(Info) 4.2 – Les emplois du temps et le début d'année

Mme la principale-adjointe présente les difficultés rencontrées dans l'élaboration des emplois du temps pour la rentrée.

- Structure des familles modifié
- Partage de professeurs entre plusieurs établissement a été mise en avant. Cette situation a limité la marge de manœuvre de l'établissement dans l'attribution des créneaux.
- Placement d'une collègue a constitué une contrainte supplémentaire. Nous n'étions pas non plus prioritaires sur le placement de cette collègue. Cette obligation externe a imposé des ajustements dans la grille horaire existante.
-

Une solution provisoire a été mise en place dès la pré-rentree, et un délai de 15 jours est accordé pour finaliser les ajustements. Les collègues ont été informés de cette démarche.

(Info) 4.3 –Constat de rentrée 2026

(Vote) 4.4 – Attribution des IMP

Mme la principale explique que nous avons la même attribution d'IMP que l'an passé :

- 2 IMP au titre de la coordination EPS : organisation des activités EPS et planning des installations en lien avec la mairie : Mme DANIEL
- 0.25 : coordination labo Physique. Charge de travail évaluée avec IPR : Mme Tran Van Gnoc
- 0.25 : coordination labo SVT M. Almodovar
- 1 IMP au titre de la coordination technologie répartie en 2X0.5 : 0.5M. TASTET 0.5 M. BARET
- 1 IMP au titre du référent numérique aux usages pédagogiques : M. Almodovar
- 1 IMP au titre des TICE : maintenance, installation applications informatiques : M. Baret
- 0.5 IMP au titre du référent culture : Mme Lannot accompagner les collègues dans leur montage de projets, informer les collègues sur les différents types de projets et modalités de financement. Mme Lannot
- 0.5 IMP référent décrochage : M. Bortoluzzi
- 1 IMP référent harcèlement : CPE +M. Baleste AED

Du 21/09/26 au 08/01/27 : le paiement sera effectué via le PACTE

Du 08/01/26 au 02/04/27 : le paiement sera effectué via les HSE en attente de l'enveloppe complémentaire ou sur les Devoirs Faits si nous n'avons pas d'abondement.

Adopté par

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Vote) 4.5 – Projet d'établissement : méthodologie

Adopté par

VOTANTS :	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR :
------------------	-----------------	----------------------	---------------

(Vote) 4.6 – Attribution des IMP (annexe 5)

Adopté par

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(Info) 4.7 – Expérimentation LISA / Projet ICAPS / Projet Risk Co Tour

ICAPS :

26 élèves sont actuellement inscrits.

Une formation des parents sur l'utilisation des téléphones va être proposée.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

Mme la Principale remercie tous les membres pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h08
